

# Journée de la femme - Divas du barreau : ces femmes qui défendent les droits de l'homme

Vingt portraits d'avocates qui ont fait du combat pour les libertés des engagements de toute une vie. Entretien avec l'auteur, Christiane Féral-Schuhl.

PAR LAURENCE NEUER

Publié le 08/03/2013 à 06:21 | Le Point.fr



Christiane Féral-Schuhl, ici en décembre 2012. AFP©Jacques Demarthon

[ABONNEZ-VOUS A PARTIR DE 1€](#)

De Christina Swarns, l'avocate américaine qui a sauvé Mumia Abu-Jamal du couloir de la mort, à l'avocate iranienne Shirin Ebadi, Prix Nobel de la paix, en passant par Gisèle Halimi, qui a gagné la bataille de l'avortement : les femmes qui luttent à travers le monde pour faire respecter les libertés ne connaissent pas de frontières dans leurs engagements. Christiane Féral-Schuhl, bâtonnier en titre de l'ordre des avocats du barreau de Paris, a choisi d'honorer la Journée de la femme en dédiant son livre *Ces femmes qui portent la robe, portraits d'avocates célèbres dans le monde* à la cause d'héroïnes engagées. Cet acte symbolique entend, au travers de ses 20 portraits de femmes d'exception, "montrer que les femmes peuvent s'investir dans la défense des droits de l'homme.

Ces ambassadrices de la défense des libertés humaines ont toutes en commun d'avoir choisi "le métier de défendre ceux qui souffrent". Elles ont mis leur énergie, leur courage, leur passion, leur conviction et surtout leur indignation au service de leur combat. L'hommage rendu à ces femmes ne s'arrête pas là : les droits d'auteur de l'ouvrage seront reversés au fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité, destiné à financer les futures journées internationales de la femme et toute sorte

d'actions en faveur des femmes. Car l'auteur nourrit la conviction que "la liberté des femmes et l'exercice de leurs droits sont un combat pour l'humanité tout entière. Interview.

**Le Point.fr : Quel message souhaitez-vous transmettre aux lecteurs de cet ouvrage inédit ?**

**Christiane Féral-Schuhl** : C'est effectivement la première fois que l'on rend hommage de cette manière à plusieurs femmes qui se sont investies dans des combats pour les libertés et les droits de l'homme. Le message que je souhaite faire passer, c'est de montrer que les femmes peuvent véritablement s'investir dans la défense des droits humains et lutter contre toutes les formes possibles de violations des libertés et des droits de la défense. Chaque combat pour la démocratie et le respect des libertés a potentiellement une dimension universelle. J'aimerais par conséquent que la jeune génération d'avocates s'inspirent de ces femmes d'exception et sachent faire des causes qui leur sont chères des engagements de toute une vie.

**Quels sont les destins qui vous ont le plus émue en écrivant ce livre ?**

D'une manière générale, j'ai été émue par la passion que ces femmes ont pu mettre dans leurs engagements, quels qu'ils soient. Elles ont utilisé le droit dans sa vocation première qui est la défense des plus démunis. En outre, et parce que la liberté de parole est un instrument de progrès, l'avocat(e) incarne la vraie démocratie. D'une manière plus spécifique, j'ai été émue par la destinée d'Asma Khader, cette avocate jordanienne qui a fait des crimes d'honneur l'un de ses combats. Son engagement est né lorsqu'une femme dépitée est venue la solliciter. Elle lui a expliqué que son mari avait été incarcéré pendant six mois pour avoir assassiné sa fille qui était enceinte. Mais il allait bientôt sortir de prison et elle ne voulait plus vivre avec celui qui avait, en réalité, violé sa fille... Autre cas tout aussi émouvant, celui de Dipu Moni, devenue ministre des Affaires étrangères au Bangladesh, qui a mis sa double expérience d'avocate et de médecin au service des droits des femmes et d'une meilleure politique de santé publique. Notons au passage qu'au Bangladesh il y a plus de femmes députées qu'en France !

**Quels sont les combats qu'il vous semble urgent de mener dans le monde et en France ?**

Celui de l'égalité. Dans certains pays, la femme est encore considérée comme un objet. Il faut changer le regard que les hommes portent sur ces femmes. Il faut aussi changer celui des femmes qui s'autocensurent et renoncent à leurs ambitions. Cette bataille pour l'égalité n'est pas seulement culturelle, elle est aussi juridique, et c'est la raison pour laquelle le droit doit s'imposer. Il faut aussi lutter contre la maltraitance des petites filles à travers le monde, contre la traite des femmes et contre l'esclavage. En somme, il faut défendre le respect dû à tout être humain.